

Communiqué de presse

Paris, le 23 septembre 2009

76-2009

SNCF engage 1 milliard d'euro pour un nouveau Transport écologique de Marchandises

Le schéma directeur pour un nouveau Transport écologique de Marchandises a été approuvé par le Conseil d'Administration de la SNCF le mercredi 23 septembre. Les 9 projets industriels s'inscrivent dans le cadre proposé par l'engagement national pour le fret ferroviaire annoncé le 16 septembre par l'Etat

Après avoir été présenté au comité Transports et Logistique le 18 septembre, puis au comité central d'entreprise le 22 septembre, le Schéma Directeur présenté par Guillaume Pepy, président de la SNCF et Pierre Blayau, Directeur général de SNCF Geodis, a été examiné par le Conseil d'Administration de l'Entreprise.

L'ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE FRET FERROVIAIRE

L'annonce de l'« engagement national pour le fret ferroviaire » de 7 milliards d'euros constitue une réponse aux exigences d'un véritable report modal et d'une nouvelle conception de la mobilité des marchandises. Cet engagement national permet à la SNCF de mener à bien le projet qu'elle propose et lui impose une obligation de réussite. L'Entreprise, pour sa part, s'est engagée à investir 1 milliard d'euros.

9 PROJETS INDUSTRIELS POUR CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MOBILITE DES MARCHANDISES



Pierre Blayau, directeur général de SNCF Geodis a présenté les 9 projets pour accomplir un nouveau transport écologique de marchandises soutenus par des orientations industrielles et managériales.

1. Développer l'offre de transport en trains massifs à l'échelle européenne

La SNCF se propose de :

- ▶ **Constituer un réseau européen** pour des offres internationales de bout en bout s'appuyant sur les filiales à l'étranger.
- ▶ **Améliorer la performance de Fret SNCF** sur les trains massifs en créant 4 entités adaptées aux différents marchés :
 - un transporteur spécialisé sur l'axe Nord-Sud pour le combiné et les autoroutes ferroviaires



- 
- 
- un transporteur spécialisé sur les flux de produits agricoles et de carrière
 - un transporteur spécialisé sur les flux de charbon et sidérurgique en charge des circulations sur l'artère nord est, des ports d'Anvers et Dunkerque
 - un transporteur spécialisé sur les flux d'hydrocarbure, de chimie, d'automobile dans le sud est

Le pôle Transport Ferroviaire de Marchandises, en charge des fonctions supports et de la cohérence d'ensemble, mettra en place les règles de fonctionnement et les outils permettant d'optimiser les effets de réseau et de taille.

- **Déployer auprès des chargeurs une offre logistique globale**, permettant la prise en charge multimodale de leurs besoins logistiques au sein de SNCF Geodis.

2. Substituer au réseau du wagon isolé un ensemble de lignes « multi-lots / multi-clients »

La SNCF entend massifier la plus grande partie possible des trafics du wagon isolé, segment aujourd'hui lourdement déficitaire.

L'offre multi-lots / multi-clients reposera sur un plan de transport spécifique et régulier, entre deux zones économiques qui permettent un minimum de 3 allers retours par semaine. Des engagements de volumes seront convenus avec les principaux clients afin de sécuriser les volumes minimaux.

3. Construire un service « sur-mesure » pour les clients actuels du réseau du wagon isolé

La SNCF proposera des solutions ferroviaires « sur-mesure » pour les produits industriels particulièrement lourds, encombrants ou dangereux à la condition de rémunérer ces services à la hauteur des ressources engagées.

4. Accélérer le développement du transport combiné terrestre, maritime et fluvial


L'objectif de SNCF Geodis est de doubler les trafics en 10 ans, notamment, via Naviland cargo et Novatrans, après sa prise de contrôle. La SNCF poursuivra une politique de développement des plateformes multimodales et sera présente sur les développements fluviaux.

5. Développer l'offre en matière d'Autoroute Ferroviaire :

La SNCF se propose de mettre en œuvre 4 autoroutes ferroviaires d'ici à 2015 et de transférer ainsi 500 000 camions sur le fer : l'autoroute Luxembourg / Perpignan avec un objectif de 10 navettes par jour, l'autoroute Alpine, la nouvelle autoroute Lille/Turin avec l'étude de la possibilité de lancer une autoroute ferroviaire mixte sur l'axe Londres-Turin en 2013 et la nouvelle autoroute ferroviaire Lille/Paris/Hendaye en 2011.

6. Créer des opérateurs ferroviaires de proximité

La SNCF souhaite participer au développement des ports, en créant des Opérateurs Ferroviaires Portuaires (OFP). Pour cela elle déploiera des solutions au Havre (début



2010), à La Rochelle (mi 2010), à Nantes Saint-Nazaire (fin 2010), à Marseille-Fos et Dunkerque (2011). Ces initiatives nécessitent de moderniser ou de créer des lignes ferroviaires au départ des grands ports maritimes.

Dans les territoires de trafic peu dense, l'entreprise propose des mutualisations d'activités au sein d'opérateurs locaux. La SNCF constituera un fonds pour soutenir les initiatives et apportera son assistance notamment technique. La SNCF a particulièrement engagé le travail dans le Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées.

7. Développer le transport ferroviaire de marchandises à Grande et Très Grande Vitesse

L'offre combinée haute vitesse sera étendue avant la fin 2010 sur les axes Paris-Bordeaux-Montauban-Toulouse et Paris-Lyon-Avignon-Miramas-Marseille.

Un opérateur sera créé, en charge de la commercialisation, de la gestion des terminaux et de la traction selon le plan de transport envisagé par l'association CAREX, reliant les principales plateformes aéroportuaires à Roissy-Charles-De-Gaulle. Ces services pourraient voir le jour en 2015.

8. Poursuivre des démarches innovantes en matière de logistique urbaine

Fort de la réussite du service réalisé pour Monoprix, SNCF Geodis souhaite développer la distribution des biens de consommation courante au cœur des grandes villes et diminuer la congestion en ville.

9. Créer un réseau de plateformes multimodales maritimes et terrestres

Pour mettre en œuvre ces projets, la SNCF réaliserait d'importants investissements : la réalisation de RailPorts, la réalisation de terminaux mixtes pour le combiné, y compris fluvial, et les autoroutes ferroviaires et la réalisation de terminaux multimodaux dans les ports multiquais.


L'impact carbone de l'ensemble de ces mesures a été évalué par un cabinet indépendant (Carbone 4).

CETTE TRANSFORMATION FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IMPORTANTES

Ce Schéma Directeur entraînera **une évolution des métiers**, des besoins en compétences et de l'emploi dans les unités concernées.

L'entreprise a nommé Jean Pierre Aubert, délégué à l'évolution des métiers et de l'emploi. Il élabore actuellement, en concertation avec les partenaires sociaux, les différents volets d'une politique active de l'emploi. Cette politique reposera sur 3 axes majeurs :

- l'identification de toutes les opportunités d'emplois susceptibles d'être proposées dans l'EPIC et dans les sociétés du groupe ;

- 
- la mise en œuvre d'un dispositif de « requalification professionnelle » de grande ampleur, permettant à des agents de suivre des formations qualifiantes et diplômantes.
 - la mise en place d'une organisation dédiée au niveau national et régional : cette organisation, pilotée, au sein de la DRH, par le Délégué à l'évolution des métiers et de l'emploi, s'appuiera notamment sur les Espaces Mobilité Emploi mis en place dans chaque région.

L'accompagnement de l'entreprise portera également sur les **conditions de la mobilité professionnelle** et géographique. La reconduction de l'accord mobilité actuel, qui arrive à échéance en octobre, va donner lieu à une prochaine négociation à conduire d'ici à la fin de l'année. Dans le cadre de cette négociation, ou parallèlement, des mesures spécifiques pourront être prises pour le personnel de Fret.

Concernant les territoires, SNCF Geodis s'engage à participer activement à l'accompagnement dans les territoires. Le transport de marchandises est structurant pour les pôles économiques. Une Délégation à l'Aménagement des Territoires Ferroviaires mettra en correspondance les acteurs économiques et institutionnels pour favoriser tous les projets de développement et les besoins des entreprises.

Les 9 projets industriels seront mis en œuvre sur la période 2010-2015. Les investissements en faveur de ce redéploiement sont importants : 7 milliards d'euros de l'Etat et 1 milliard d'euros de la SNCF.

Le président Guillaume Pepy a déclaré :

« Ce schéma directeur a pour objectif de réaliser le report modal exprimé par le Grenelle de l'environnement. Avec l'engagement national pour le fret ferroviaire, c'est un vrai tournant qui permet de changer la donne dans le transport de marchandises en France. Toutes les équipes SNCF seront à la hauteur par leur engagement et leurs résultats. »